

Oubli de la problématique

Par **NicoWeb**, le 11/01/2014 à 15:31

Bonjours à tous, je suis en première année de droit et j'ai passé mes partiels la semaine dernière. Mon souci est qu'en droit constitutionnel, je n'en suis pas sûr, mais il me semble avoir oublié d'écrire ma problématique dans ma dissertation. Si tel est le cas, qu'est ce que je risque ? Plutôt une très nette diminution de la note, ou plutôt 1-2 points en moins ?

Par **bulle**, le 11/01/2014 à 18:44

Bonsoir,

Il est difficile de répondre à cette question car ça dépendra du correcteur. Cependant, cela vous sera sûrement préjudiciable si vous avez vraiment oublié la problématique.

Par **Occlumens**, le 11/01/2014 à 21:33

Une dissertation sans problématique, c'est un peu comme un hôtel sans lit: c'est inutile. Normalement ton plan est calqué sur la problématique et doit répondre à la question. Cette question est tout l'intérêt de la dissertation. Attends-toi à une note plus que limite, voire mauvaise.

Sérieux, comment peut-on oublier une problématique?

Par **NicoWeb**, le 11/01/2014 à 21:44

J'étais pressé par le temps car j'ai eu un peu de mal à organiser mes idées au début, dans la précipitation je n'ai pas fait très attention. Et à la relecture ça ne devait pas être choquant parce que le sujet était déjà sous forme de question. Mais effectivement je me demande quand même comment j'ai pu oublier un élément aussi important sans m'en rendre compte...

Par **Poussepain**, le 12/01/2014 à 00:22

Bonjour,

Occlumens s'énerve car ses dissertations sont toujours parfaites, c'est la rançon de l'exigence.

Sinon dans la vraie vie tu as peut-être évoqué la problématique en faisant une bonne présentation du sujet dans l'intro et seulement oublié de la formuler clairement sous forme de question écrite. Dans ce cas tu as quand même une problématique "tacite" qui ressort de l'introduction, d'autant plus que le sujet est déjà problématisé. Dans ce cas tu seras peut-être sanctionné mais pas trop durement. Plus sur des points de méthodologie/forme.

Par contre si l'intro est mauvaise et ne donne pas le fil de ton raisonnement, donc du plan, ce sera plus grave.

Par **Occlumens**, le **12/01/2014** à **01:44**

Poussepain s'essaye à l'ironie: c'est raté. Mais vautrez-vous dans la bien-pensance en laissant croire à l'auteur du sujet que ce n'est pas si grave finalement, tant que la problématique apparaît tacitement.

Mdr, lui.

Ridicule.

Par **Poussepain**, le **12/01/2014** à **13:07**

Bien-pensance je ne sais pas, mais expérience sûrement.

Si la copie est bonne, que l'on comprend le raisonnement, que l'on voit les questions que l'étudiant s'est posé, ce sera sanctionné mais que sur le plan formel. Après il ira pas chercher 13-14 non plus on est d'accord.

Heureux de vous voir d'humeur guillerette.

Par **NicoWeb**, le **12/01/2014** à **16:38**

En tout cas merci pour vos réponses à tous les trois, les avis sont divergents donc je verrai bien aux résultats. Je vous tiendrai au courant.

Par **agrrom**, le **02/12/2015** à **16:15**

Alors ?

Je viens de me rendre compte moi aussi que j'ai oublié la problématique, et ça me met

vraiment la rage, je me demande aussi comme c'est possible :(!
As-tu été durement sanctionné la dessus ? :(

Par **gregor2**, le **02/12/2015 à 16:26**

Bonjour, il faudrait voir l'introduction pour trancher sur ce qu'elle vaut ... Si la problématique est totalement écartée et n'est pas traitée ce sera bien plus grave que si elle est présentée mais pas formellement énoncée. Tenez nous au courant !

Par **Emillac**, le **02/12/2015 à 17:04**

Bonjour,
Et heureusement que Nicoweb a dit, le 12 janvier 2014 :
[citation]*Je vous tiendrai au courant*[/citation]

Les notes se font durement attendre dans son université !
[smile17]

Par **agrrrom**, le **02/12/2015 à 17:08**

Merci pour votre réponse,

Le sujet était : L'Etat et la Constitution

mon intro : "La Constitution est le pilier d'un Etat de droit". L'Etat est une personne morale qui, selon Rousseau, serait né d'un pacte social entre les Hommes qui ont voulu sortir de l'état de nature, sans règles et sans lois communes, pour se soumettre à un pouvoir commun : celui de l'Etat. Cet Etat se caractérise par un pouvoir politique, c'est à dire par un phénomène d'autorité exercé par les gouvernants sur les gouvernés dont la Constitution garantie désormais le fonctionnement. La Constitution est donc le fondement de l'Etat (I) mais aussi un texte suprême qui vise à garantir le fonctionnement de ses institutions dans le temps (II)

L'annonce claire de la problématique est elle un gros manque à votre avis ?

Par **agrrrom**, le **03/12/2015 à 11:46**

J'ai eu ma note ce matin, et finalement je m'en suis pas trop mal tiré : 12/20

La prof m'a clairement fait comprendre qu'il manquait des éléments dans l'intro dont la problématique. Ce qui est sûr c'est que je ne ferai pas deux fois la même erreur !

Par **zolinte**, le **04/12/2015** à **07:30**

une problématique est une question qui est censée structurer toute ta pensée et donc tout ton travail de plan etc. Il est clair que faire un plan qui ne répondrait à aucune question semble absurde, cependant, si tu as réussi à faire ressortir l'idée maitresse dans ton introduction, cela devrait aller. Attends les résultats voir [housse samsung galaxy s6 edge plus](#) & [etui samsung galaxy note 5](#)

Par **Emillac**, le **04/12/2015** à **08:56**

Bonjour,

Curieux ça, pour un notaire...

[citation] *Attends les résultats*[/citation]

Vous n'avez donc pas lu ?

[citation] *J'ai eu ma note ce matin, et finalement je m'en suis pas trop mal tiré : 12/20* [/citation]

Un notaire qui ne sait pas lire, je trouve ça inquiétant...

[smile17]

Par **marianne76**, le **04/12/2015** à **12:53**

Bonjour,

Vu les fautes dans presque tous ces messages il est tout sauf notaire